

# UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

**ARRETE PORTANT RECEVABILITE DES LISTES DE CANDIDATURES  
AU CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE  
N°2011/006**

**ÉLECTIONS AU CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE  
DE L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE**

**Le Recteur de l'académie d'Aix-Marseille,  
Chancelier des Universités**

**Vu** le Code de l'Éducation.

**Vu** le décret n°85-59 du 18 janvier 1985 modifié fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections ;

**Vu** le décret n°2011-1010 du 24 août 2011 portant création de l'université d'Aix-Marseille, et notamment son article 4 ;

**Vu** les statuts de l'université d'Aix-Marseille approuvés par l'Assemblée Constitutive Provisoire en sa séance du 14 octobre 2011 ;

**Vu** l'arrêté n°2011/001 en date du 20 octobre 2011 portant convocation des collèges électoraux pour les élections aux trois conseils de l'université d'Aix-Marseille;

**Arrête**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Sont déclarées recevables pour les élections des représentants des personnels et des usagers au conseil des études et de la vie universitaire de l'université d'Aix-Marseille, organisées les 28 et 29 novembre 2011, les listes de candidature suivantes :

Collège	Secteur	Nom de liste
A	LSHS	L'Université d'Aix-Marseille : pour un service public au rayonnement international ancré dans son territoire
A	LSHS	Pour l'Université d'Aix-Marseille : démocratie, partage des savoirs, service public
A	DSP	L'Université d'Aix-Marseille : pour un service public au rayonnement international ancré dans son territoire
A	EG	L'Université d'Aix-Marseille : pour un service public au rayonnement international ancré dans son territoire
A	Santé	L'Université d'Aix-Marseille : pour un service public au rayonnement international ancré dans son territoire
A	ST	L'Université d'Aix-Marseille : pour un service public au rayonnement international ancré dans son territoire
A	ST	Pour l'Université d'Aix-Marseille : démocratie, partage des savoirs, service public
B	LSHS	L'Université d'Aix-Marseille : pour un service public au rayonnement international ancré dans son territoire

Collège	Secteur	Nom de liste
<i>B</i>	LSHS	Pour l'Université d'Aix-Marseille : démocratie, partage des savoirs, service public
<i>B</i>	DEG/DSP	L'Université d'Aix-Marseille : pour un service public au rayonnement international ancré dans son territoire
<i>B</i>	DEG/DSP	Pour l'Université d'Aix-Marseille : démocratie, partage des savoirs, service public
<i>B</i>	EG	L'Université d'Aix-Marseille : pour un service public au rayonnement international ancré dans son territoire
<i>B</i>	DEG/EG	Pour l'Université d'Aix-Marseille : démocratie, partage des savoirs, service public
<i>B</i>	Santé	L'Université d'Aix-Marseille : pour un service public au rayonnement international ancré dans son territoire
<i>B</i>	ST	L'Université d'Aix-Marseille : pour un service public au rayonnement international ancré dans son territoire
<i>B</i>	ST	Pour l'Université d'Aix-Marseille : démocratie, partage des savoirs, service public
<i>Biatss</i>		CGT
<i>Biatss</i>		UNSA
<i>Biatss</i>		SNASUB-FSU
<i>Biatss</i>		SNPREES-FO
<i>Usagers</i>	Autres	La Cé: mêmes droits pour tous!
<i>Usagers</i>	Autres	UNEF ET ASSOCIATIONS ETUDIANTES
<i>Usagers</i>	Autres	MET
<i>Usagers</i>	Autres	INTERASSO DE GCGP MARSEILLE
<i>Usagers</i>	Autres	FSE ET NON SYNDIQUES
<i>Usagers</i>	Santé	La Cé: mêmes droits pour tous!
<i>Usagers</i>	Santé	UNEF ET ASSOCIATIONS ETUDIANTES
<i>Usagers</i>	Santé	MET
<i>Usagers</i>	Santé	INTERASSO
<i>Usagers</i>	Santé	FSE ET NON SYNDIQUES
<i>Usagers</i>	ST	UNEF ET ASSOCIATIONS ETUDIANTES
<i>Usagers</i>	ST	La Cé: mêmes droits pour tous!
<i>Usagers</i>	ST	AIX MARSEILLE ETUDIANTS
<i>Usagers</i>	ST	MET
<i>Usagers</i>	ST	FSE ET NON SYNDIQUES
<i>Usagers</i>	ST	INTERASSO
<i>Usagers</i>	EG	BDE AIX MARSEILLE
<i>Usagers</i>	EG	La Cé: mêmes droits pour tous!
<i>Usagers</i>	EG	UNEF ET ASSOCIATIONS ETUDIANTES
<i>Usagers</i>	EG	MET
<i>Usagers</i>	EG	INTERASSO
<i>Usagers</i>	EG	FSE ET NON SYNDIQUES

Collège	Secteur	Nom de liste
Usagers	ALLSH	La Cé: mêmes droits pour tous!
Usagers	ALLSH	UNEF ET ASSOCIATIONS ETUDIANTES
Usagers	ALLSH	MET
Usagers	ALLSH	FAC VERTE
Usagers	ALLSH	INTERASSO-AIX'ODE
Usagers	ALLSH	FSE ET NON SYNDIQUES
Usagers	DSP	La Cé: mêmes droits pour tous!
Usagers	DSP	UNEF ET ASSOCIATIONS ETUDIANTES
Usagers	DSP	MET
Usagers	DSP	BDE AIX MARSEILLE
Usagers	DSP	FSE ET NON SYNDIQUES
Usagers	DSP	BDE/INTERASSO

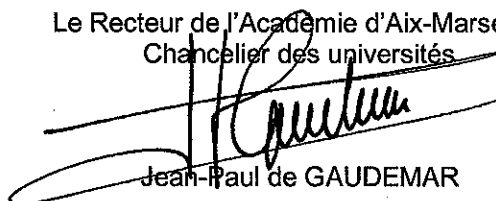
Les listes de candidatures sont annexées au présent arrêté.

### **Article 2 : Publication de l'arrêté**

Le présent arrêté sera affiché dans les locaux universitaires et les bureaux de vote et mis en ligne sur le site Internet du rectorat de l'académie d'Aix-Marseille et de chaque université.

Fait à Aix-en-Provence, le 17 NOV. 2011

Le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille,  
Chancelier des universités



Jean-Paul de GAUDEMAR